Audition : surdités et bases de l'audiométrie (adultes et enfants)

Formation pratique

PERSONNES CONCERNÉES

Cette action de formation s'adresse à tout personnel destiné à la réalisation des tests auditifs.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

> Connaître les principaux examens auditifs réalisés chez l'adulte et l'enfant.
> Savoir quel est leur intérêt.
> Connaître leurs modalités de réalisation.
> Savoir les interpréter.

PROGRAMME

Rappels d'anatomie et de physiologie de l'appareil auditif.
Les différents types de surdité.
Les examens d'exploration de l'audition (modalités de réalisation, intérêt, interprétation, pièges) :

> Audiométrie tonale et vocale.
> Tympanométrie et réflexe stapédien.
> Potentiels évoqués auditifs précoces.
> Oto-émissions acoustiques provoquées et produits de distorsion acoustique.
> Audiométrie de l'enfant.
> Tests de dépistage chez l'enfant (PEAA et OEA).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et ateliers pratiques.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Mme Anne CHARPIOT, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de l'Université de Strasbourg.
Mme Carine EYERMANN, Assistante Spécialiste, Service d'Oto-Rhino-Laryngologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS.

Durée : 2 jours

En 2023

Stage 1 - *Réf. : JLE23-0304B*
du 11 décembre 2023
au 12 décembre 2023

En 2024

Stage 1 - *Réf. : JLE24-0304A*
du 27 mai 2024
au 28 mai 2024

Stage 2 - *Réf. : JLE24-0304B*
du 09 décembre 2024
au 10 décembre 2024

Tarif

820 € Pour toute inscription avant le 31 juillet 2024.
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Hôpital de Hautepierre
1 Avenue Molière
67200 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Joëlle LABARRE
Tél : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
j.labarre@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.